



**CÉAS de la Mayenne**  
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère  
53000 Laval  
Tél. 02 43 66 94 34  
Fax : 02 43 02 98 70  
Mél. ceas53@orange.fr  
Site Internet : www.ceas53.org

**CÉAS-point-com**

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :  
Claude Guioullier,  
Nathalie Houdayer.

Vendredi 8 juillet 2016

N° 668



## Action sociale

### Centres communaux et intercommunaux d'action sociale : une analyse des besoins sociaux tous les six ans

L'obligation de réalisation annuelle de l'analyse des besoins sociaux (ABS) a failli totalement disparaître au prétexte que les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS / CIAS) ne respectaient pas la loi. Cette perspective a suscité une vive réaction, notamment de l'Union nationale des CCAS (UNCCAS). Le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 portant sur les modalités d'analyse des besoins sociaux de la population est loin de faire l'unanimité, mais il est bel et bien publié au *Journal officiel* (23 juin 2016).

Ce qui ne change pas, c'est l'obligation, pour les CCAS et CIAS, de produire une ABS de l'ensemble de la population du territoire qui est du ressort du CCAS ou du CIAS. Ainsi, semblent échapper à cette obligation les communes qui ont supprimé leur CCAS.

Le nouveau décret précise le contenu de l'ABS : elle « *consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire* ». Concernant la méthode, le décret précise que « *ce diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social* ».

Autre nouveauté introduite par le décret : l'ABS n'est plus annuelle, mais réalisée « *au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux* ». Un rapport est alors soumis au conseil d'administration du CCAS ou du CIAS.

Les années suivantes, ajoute le décret, « *des analyses complémentaires, notamment thématiques, peuvent être présentées au conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget* ». C'est une possibilité offerte, mais donc pas une obligation.

Dans un communiqué, l'UNCCAS manifeste son amertume. Elle « *réaffirme le principe d'une régularité annuelle de veille sur les besoins sociaux et l'importance de l'échelon local dans le suivi et le repérage des besoins pour la mise en place de politiques sociales concertées et efficaces* ». Et l'UNCCAS de conclure que « *décidément, simplification des normes et progrès social ne font pas bon ménage* ».



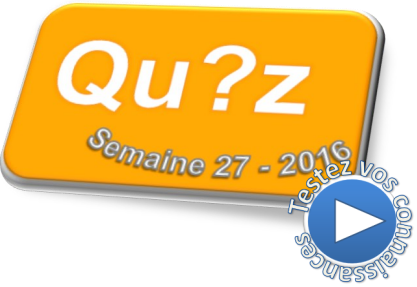
## Économie

### Cela ne va pas plaire à tout le monde, mais tout ne va pas si mal !

Dans *Insee Première* n° 1597 de mai 2016 (4 pages), Étienne Debauche, Franck Arnaud et Philippe Gallot décortiquent les comptes provisoires de la Nation pour 2015. Le titre du bulletin nous incite à l'optimisme : « *Le PIB (1) et le pouvoir d'achat des ménages accélèrent, l'investissement se redresse* ». S'il n'y avait pas le terrorisme islamiste, la montée des extrémismes en politique, les conflits sociaux à répétition, le développement des inégalités, le maintien du chômage à un niveau élevé, on pourrait presque se demander pour quelles raisons les Français apparaissent si pessimistes...

(1) – PIB : produit intérieur brut.

# Nouveautés ou mises à jour [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)



### Gérontologie

#### Pas besoin d'être « Alzheimer » pour être perdu !

Les services publics et la société ont pris la mesure des enjeux que représente le vieillissement. Toute une palette de dispositifs et de services a été mise en place. Ils s'adressent aux familles, à la personne, comme soutien et/ou accompagnement tout au long de sa vie.

- C'est quoi l'Alzheimer ?
- Je ne suis pas sûr de moi, de mes capacités, de mon orientation spatiale, de mon mémoire...
- C'est quoi l'Alzheimer ?
- Je ne suis pas sûr de moi, de mes capacités, de mon orientation spatiale, de mon mémoire...
- C'est quoi l'Alzheimer ?
- Je ne suis pas sûr de moi, de mes capacités, de mon orientation spatiale, de mon mémoire...

En 2015, le PIB en euros constants progresse de 1,3 %, après + 0,6 % en 2014 et en 2013. La consommation des ménages accélère : + 1,5 % en 2015, contre + 0,7 % en 2014 et + 0,5 % en 2013. L'année a été particulièrement favorable, d'une part pour les achats d'automobiles (+ 4,4 %, après - 0,1 % en 2014) et, d'autre part, les dépenses en produits alimentaires (+ 1,5 %, après - 0,4 %).

Les dépenses de services progressent au même rythme qu'en 2014 (+ 1,0 %), mais cela recouvre des évolutions contrastées. Sont particulièrement en progression, notamment l'hébergement et la restauration (+ 1,8 %, après + 0,6 % en 2014) et les services de transport (+ 1,6 %, après + 0,5 %).

L'investissement des ménages, souligne l'Insee, diminue « de façon beaucoup moins marquée » qu'en 2014 (reprise des transactions immobilières). Celui des administrations publiques continue de baisser fortement, mais le repli est « moins prononcé ». Et, surtout, l'investissement des entreprises non financières s'accélère (+ 2,8 %, après + 1,6 % en 2014). Certes « tout en restant dynamique », celui des entreprises financières ralentit fortement (+ 6,5 %, après + 20,9 %).

Bémol dans le tableau : le commerce extérieur contribue négativement à l'activité, à hauteur de - 0,3 point de PIB (- 0,5 point en 2014). Les importations, explique l'Insee, « continuent de progresser plus fortement que les exportations ».

Par ailleurs, le pouvoir d'achat par unité de consommation « progresse de 1,1 % en 2015, après avoir stagné en 2014 et surtout diminué les trois années précédentes ». En outre, le taux d'épargne des ménages reste stable. L'Insee souligne encore que le taux de marge des sociétés non financières se redresse sensiblement.

## À vos agendas

### Le chantier de fouilles à Jublains

Situé route de Grazay, face à l'emplacement du forum antique, le chantier de fouilles a révélé une zone commerçante riche et dense, en plein cœur de *Noviodunum*. Le chantier est visible de l'extérieur jusqu'au 29 juillet. De nouveaux panneaux explicatifs relaient l'avancée des recherches et permettent de découvrir des photos des objets sortis de terre.

En compagnie d'un archéologue, une visite guidée est prévue le lundi 11 juillet et le mercredi 20 juillet, à 10 h, ainsi que le lundi 25 juillet, à 14 h. Rendez-vous au musée. Durée : 1 h 30. Tarif : 2 euros.

### Les visites-découvertes au Pays Coëvrons-Mayenne

Tout au long des mois de juillet et d'août, le Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne organise des visites-découvertes, avec un guide-conférencier, pour découvrir des communes et leurs richesses patrimoniales. Les rendez-vous sont traditionnellement devant l'église, à 15 h.

**Mardi 12 juillet, à Bais :** son église, ses lavoirs et son ancienne école...

**Mercredi 13 juillet, à Martigné-sur-Mayenne :** « Cette commune proche de Mayenne a connu un passé prospère grâce à sa situation stratégique sur la route royale reliant Paris à Brest ».

**Mardi 19 juillet, à Brée :** la commune possède « de multiples richesses patrimoniales » (église paroissiale, chapelle du XVI<sup>e</sup> siècle...).

**Vendredi 22 juillet, à Moulay :** l'histoire de la commune « à travers l'ancien oppidum gaulois et son patrimoine plus récent ».

**Jedi 28 juillet, à Saint-Ouën-des-Vallons :** des vestiges antiques, une ancienne église romane et une nouvelle église à la tour-clocher crénelée...

Tarifs : plein tarif à 5 euros ; tarif réduit à 3,50 euros ; gratuit pour les moins de 18 ans et les étudiants.

### « La marche du monde nous semble plus vertigineuse que jamais. Chaque lendemain est devenu imprévisible. Nous avançons à marche forcée, mais la vue brouillée. Sous l'effet de changements aussi rapides, notre rapport à la temporalité a été transformé de fond en comble (...). Les réalités changent si vite qu'elles deviennent insaisissables. Le présent nous glisse entre les doigts comme une poignée d'eau, avant même que nous ayons pu le goûter et le comprendre. Notre connaissance des choses et du monde n'est plus qu'une suite de configurations éphémères, un flux ininterrompu d'hypothèses vite balayées. Nos connaissances vieillissent en six mois (...). Ne crions pas seulement "au secours" ! Posons-nous, ralentissons, marchons, lisons des poèmes... »

Jean-Claude Guillebaud, journaliste, écrivain et essayiste, « Lisons des poèmes ! » (bloc-notes), La Vie du 31 mars 2016.